



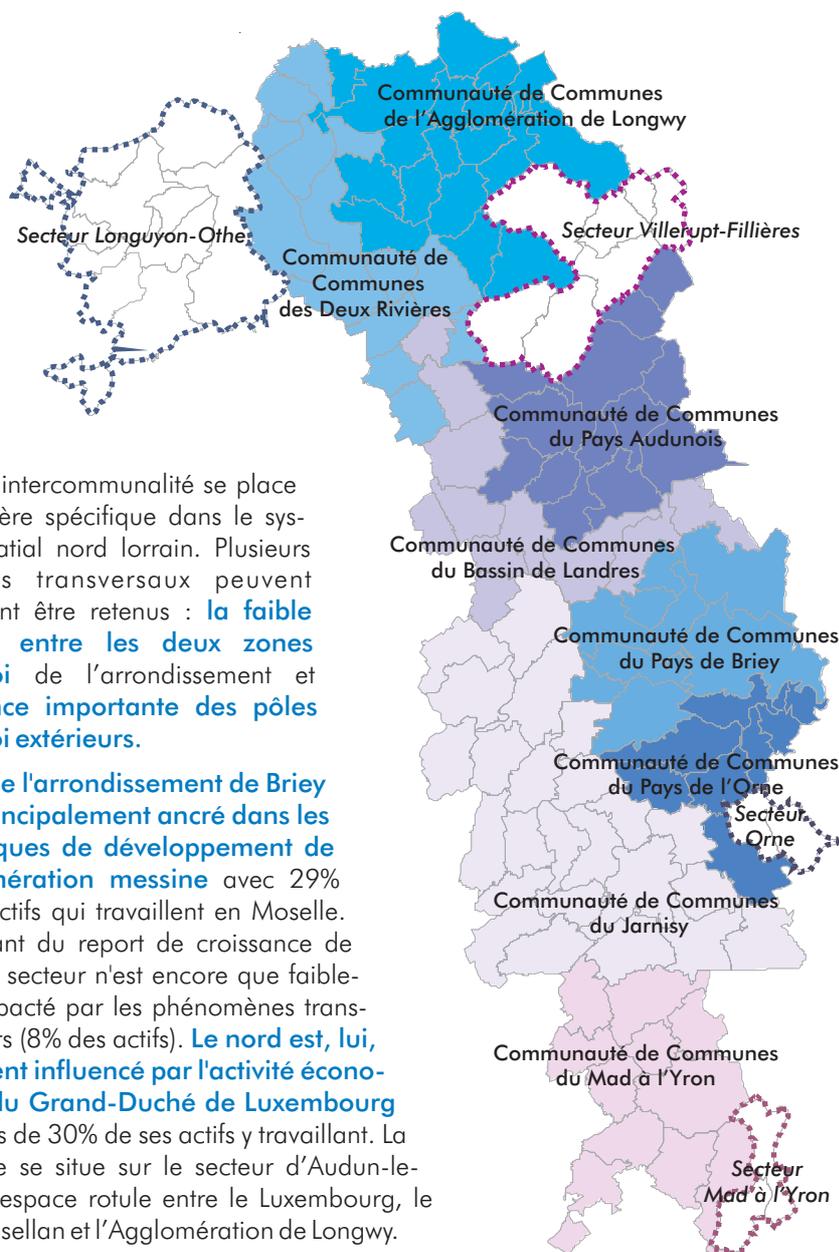
bservatoire

inf

Agence d'urbanisme
de l'Agglomération
du Pôle Européen
de développement

Arrondissement de Briey

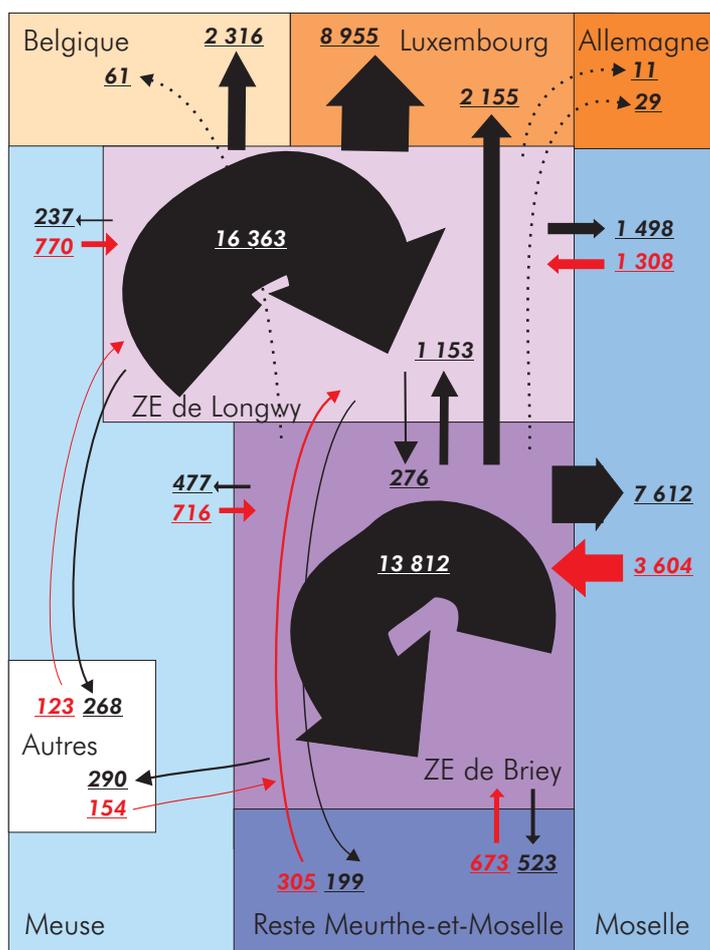
Les déplacements domicile-travail tendances 1999-2004



Chaque intercommunalité se place de manière spécifique dans le système spatial nord lorrain. Plusieurs éléments transversaux peuvent cependant être retenus : **la faible relation entre les deux zones d'emploi** de l'arrondissement et **l'influence importante des pôles d'emploi extérieurs**.

Le sud de l'arrondissement de Briey reste principalement ancré dans les dynamiques de développement de l'agglomération messine avec 29% de ses actifs qui travaillent en Moselle. Bénéficiant du report de croissance de Metz, ce secteur n'est encore que faiblement impacté par les phénomènes transfrontaliers (8% des actifs). **Le nord est, lui, largement influencé par l'activité économique du Grand-Duché de Luxembourg** avec près de 30% de ses actifs y travaillant. La charnière se situe sur le secteur d'Audun-le-Roman, espace rotule entre le Luxembourg, le sillon mosellan et l'Agglomération de Longwy.

L'influence croissante du Luxembourg sera d'autant plus importante que **le nouvel ensemble urbain de Belval, près d'Esch-sur-Alzette va rapprocher de la frontière française près de 20 000 emplois**, raccourcissant d'autant les temps de trajet et rendant encore plus attractif le travail frontalier. Parallèlement, **les phénomènes de métropolisation** (1) en cours autour du sillon mosellan laissent présager un accroissement de l'influence de Metz.



Nord et sud : des flux distincts

En 1999, près de 56 000 actifs occupés résidaient sur l'arrondissement de Brier. 76% d'entre-eux travaillaient en France dont 20% hors de l'arrondissement. 24% travaillaient à l'étranger dont 20% au Luxembourg et 4% en Belgique.

Les relations entre les zones d'emploi de Longwy et de Brier restaient peu importantes, concernant 1 429 personnes soit 2,5% des actifs de l'arrondissement.

7 662 actifs venaient de France travailler sur l'arrondissement. 64% des « entrants » venaient de Moselle, 21% de Meuse, 13% de Meurthe-et-Moselle et 4% du reste de la France. Cette attractivité est notable puisque ces actifs représentent une population de près de 25 000 habitants.

Le solde des déplacements, en excluant le travail frontalier, entre l'arrondissement et le reste de la France est négatif. On dénombrait, en effet, 1 entrée (7 662 actifs) pour 1,4 sortie (11 037 actifs).

Des pôles d'emploi équivalents

En 1999, les zones d'emploi de Brier et de Longwy constituaient des pôles d'emploi relativement équilibrés : 20 000 emplois au nord et 19 200 emplois au sud.

Au nord, les emplois se localisaient essentiellement dans la Communauté de Communes de l'Agglomération de Longwy (CCAL) et dans le secteur de Villerupt-Fillières où 3 965 emplois sont dénombrés principalement grâce à la zone d'activité de Villers-la-Montagne.

Au sud, les pôles d'emploi étaient davantage répartis entre les différentes intercommunalités : la Communauté de Communes du Pays de Brier (CCPB), la Communauté de Communes du Jarnisy (CCJ), et celle du Pays de l'Orne (CCPO). A noter : on dénombrait 3 161 emplois sur le secteur Batilly-Saint-Ail (SOVAB) non intégré à une intercommunalité.

Flux

- → < 100 salariés
- épaisseur 1mm = 1000 salariés

Zone d'emploi de Longwy

Stables : 16 363 actifs
Total entrées : 3 659 actifs
Total sorties : 13 760 actifs

Zone d'emploi de Brier

Stables : 13 812 actifs
Total entrées : 5 423 actifs
Total sorties : 12 300 actifs

A noter : le lieu de travail de 1% des actifs qui allaient travailler à l'extérieur, soit près de 500 personnes, est indéterminé.

Synthèse "emplois-actifs" au sein des communautés de communes

	CC2R		CCAL		CCPA		CCPB		CCPO		CCJ	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Emplois occupés par des résidents	479	42	9 511	73	531	58	1 818	39	2 242	62	2 795	65
Emplois occupés par des actifs venant de l'extérieur	664	58	3 519	27	390	42	2 834	61	1 386	38	1 493	35
Emploi	1 143	100	13 030	100	921	100	4 652	100	3 628	100	4 288	100
Actifs travaillant sur place	479	21	9 511	48	531	19	1 818	49	2 242	30	2 795	42
Actifs travaillant ailleurs	1 862	79	10 327	52	2 289	81	1 926	51	5 179	70	3 791	58
Dont actifs travaillant au GDL	444	19	5 650	28	925	33	205	5	238	3	133	2
Dont actifs travaillant en Belgique	299	13	1 490	7	24	1	1	0	4	0	2	0
Dont actifs travaillant en Moselle	91	4	796	4	604	21	849	23	2 822	38	1 811	27
Actifs ayant un emploi	2 341		19 882		2 820		3 744		7 421		6 586	

L'attractivité des principaux pôles d'emploi extérieurs

45% des actifs de la zone d'emploi de Longwy travaillaient hors de la zone d'emploi (ZE), majoritairement au Luxembourg (29%) et en Belgique (8%). Seuls 5% des actifs travaillaient en Moselle. L'attraction des pôles d'emploi extérieurs à l'arrondissement était également importante sur la zone d'emploi de Briey où 47% des actifs travaillaient hors de cette zone, dont 29% en Moselle et 8% au Grand-Duché.

Les déplacements vers la Moselle

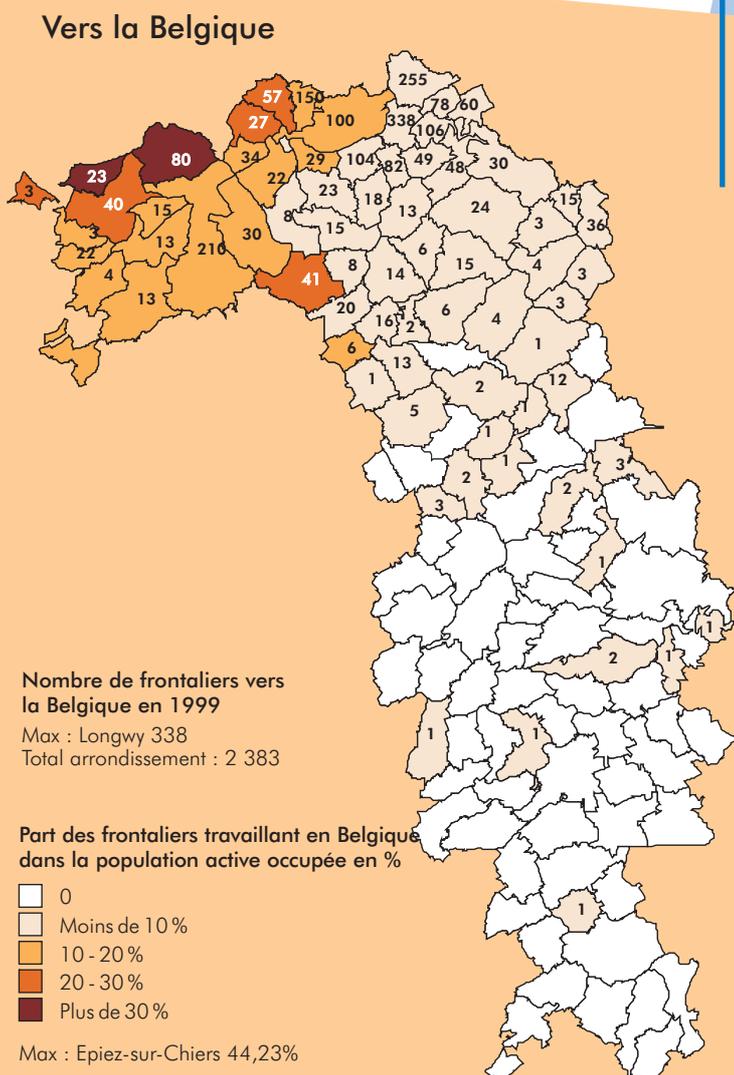
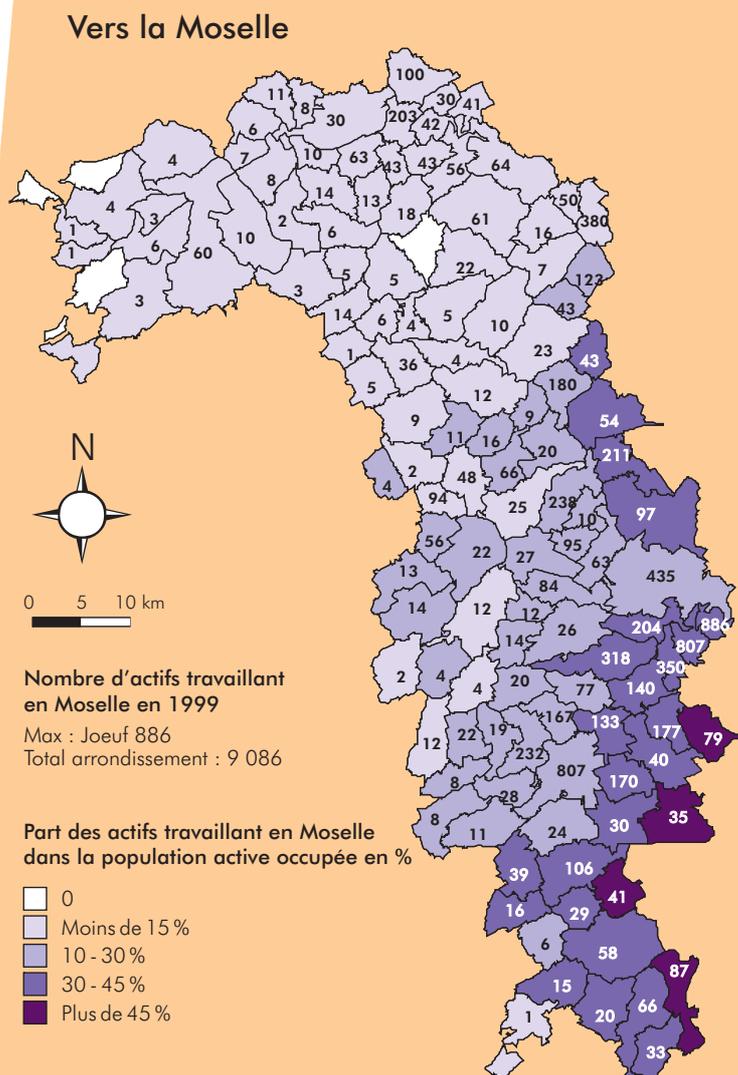
Les territoires du sud connaissaient des échanges domicile-travail marqués avec la Moselle. C'est le cas de 23% des actifs occupés de la CCPB, 27% de la CCJ et 38% de la CCPO. Les déplacements se faisaient essentiellement vers les arrondissements de Metz-ville et Metz-campagne.

Les déplacements vers la Belgique

L'influence de la Belgique se manifestait essentiellement sur les secteurs de Longuyon-Othe (14% des actifs occupés y travaillent) et de la CC2R avec 13% de ses actifs travaillant en Belgique.

Selon des estimations fondées sur les chiffres de la sécurité sociale belge, le nombre d'habitants de la zone d'emploi de Longwy travaillant en Belgique a augmenté entre 1999 et 2003 de 13% passant de 2 277 actifs à 2 573 actifs. Les estimations sur la zone d'emploi de Briey montrent qu'ils restent stables (environ 45 actifs) et peu importants.

Des déplacements domicile-travail importants en dehors de l'arrondissement



Les déplacements vers le Luxembourg

En 1999, l'attraction du Luxembourg s'exerçait surtout dans le nord de l'arrondissement : 28% des actifs occupés de la CCAL, 33% des actifs occupés de la CCPA et 48% des actifs occupés du secteur Villerupt-Fillières.

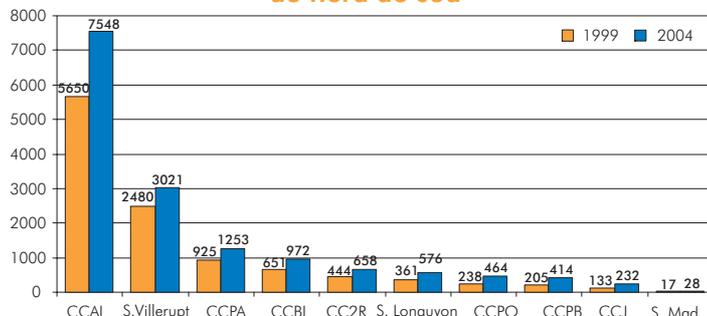
En 2004, le phénomène « frontalier » touche quasiment autant de communes qu'en 1999 mais de manière plus prononcée : 9 communes ont plus de 50% de leur population active occupée qui travaille au Luxembourg, contre 2 en 1999 (Villerupt et Tiercelet).

La CCAL concentre 49% des frontaliers de l'arrondissement vers le Luxembourg et le secteur Villerupt-Fillières en rassemble 20%.

Mais elle est encore loin derrière les communes mosellanes de Audun-le-Tiche, Redange et Rus-sange qui comptent 2 158 frontaliers en 2004, soit 76% de leur population active occupée.

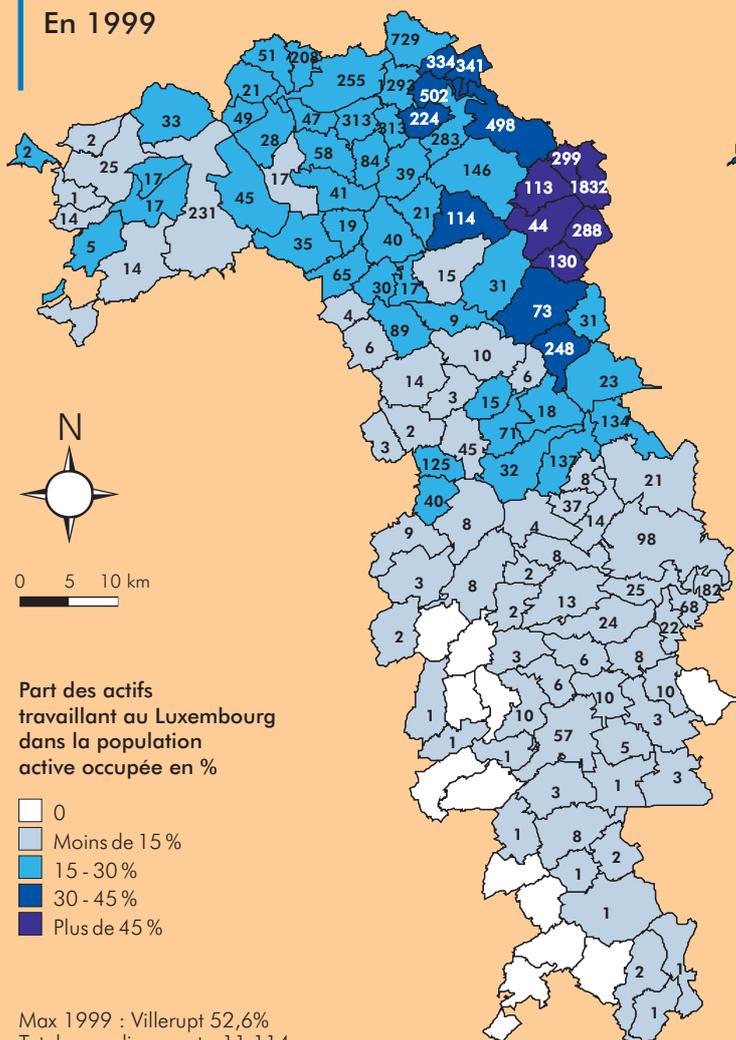
En quatre ans, le nombre de travailleurs frontaliers de l'arrondissement de Briey vers le Luxembourg a progressé de 37% passant de 11 114 en 1999 à 15 193 en 2004.

Le nombre de frontaliers en augmentation du nord au sud

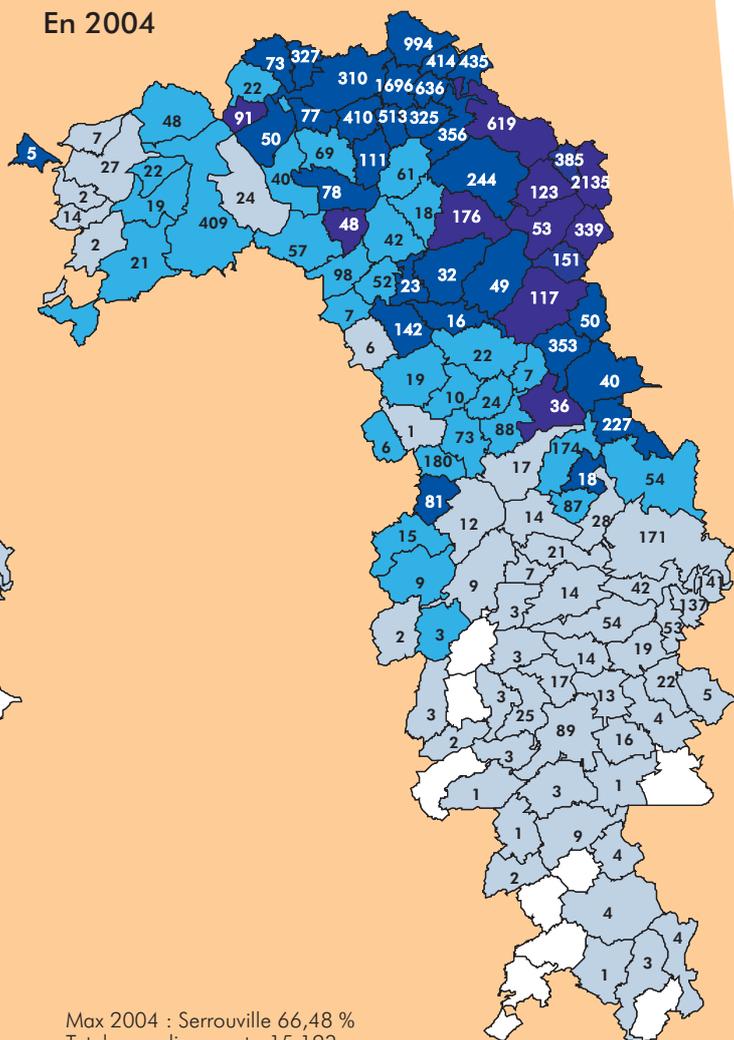


Intensification des flux frontaliers vers le Luxembourg en 5 ans

En 1999



En 2004



Les déplacements domicile-travail dans les Communautés de Communes

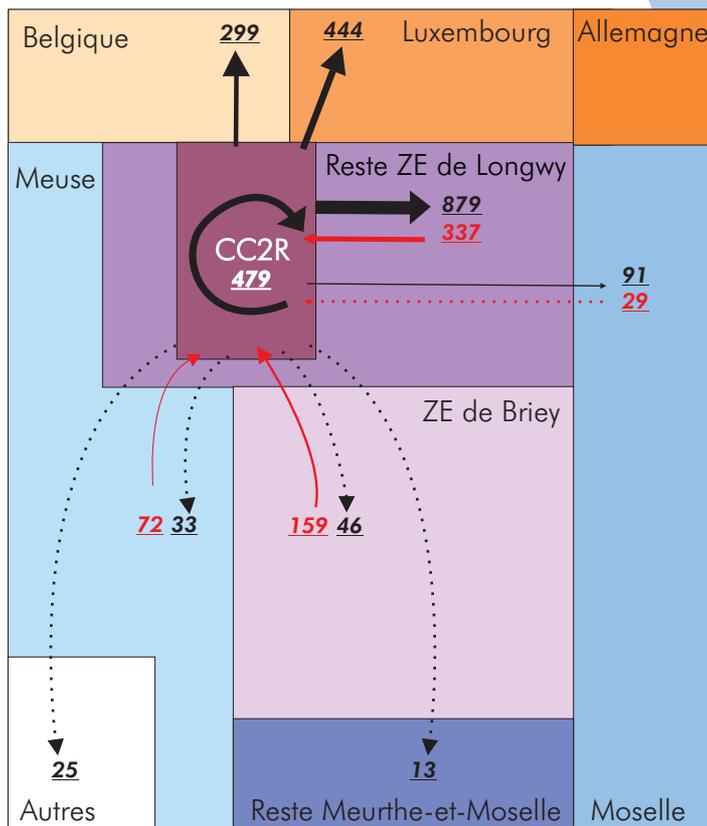
Communauté de Communes des Deux Rivières : l'influence des frontières

En 1999, 2 341 actifs occupés résidaient sur la CC2R. Les sorties y étaient 2,8 fois plus nombreuses que les entrées.

Ce territoire était principalement soumis à l'attractivité de la CCAL et des pays voisins (Luxembourg et Belgique). Ainsi, si 21% des actifs résidant dans la CC2R travaillaient sur place, 32% étaient frontaliers (19% au Luxembourg, 13% en Belgique) et 28% allaient exercer leur activité professionnelle dans la CCAL.

Entre 1999 et 2004, le nombre de travailleurs frontaliers vers le Luxembourg a augmenté de 48% passant de 444 à 658 personnes.

58% des emplois de la CC2R étaient occupés par des actifs venant de l'extérieur. Ceux-ci étaient originaires dans 32% des cas de la CCAL, 19% venaient de la Communauté de Communes du Bassin de Landres (CCBL), 16% du secteur de Longuyon-Othe et 11% de la Meuse.



Flux

..... > 50 salariés

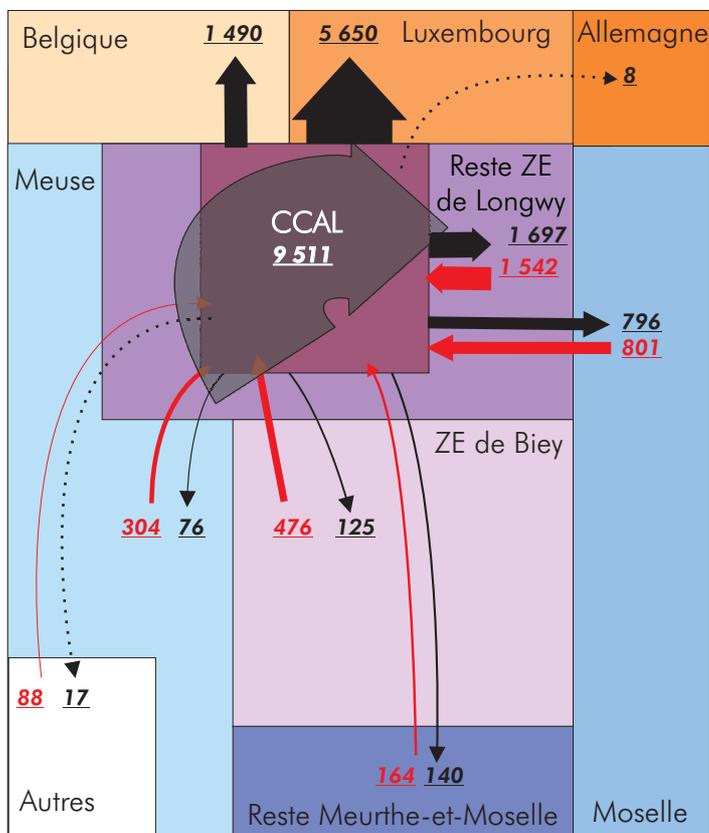
→ 1mm = 500 salariés

Stables : 479 actifs

Total entrées : 664 actifs

Total sorties : 1 862 actifs

dont 32 : destination indéterminée



Flux

..... > 50 salariés

→ 1mm = 500 salariés

Stables : 9 511 actifs

Total entrées : 3 519 actifs

Total sorties : 10 371 actifs

dont 247 : destination indéterminée

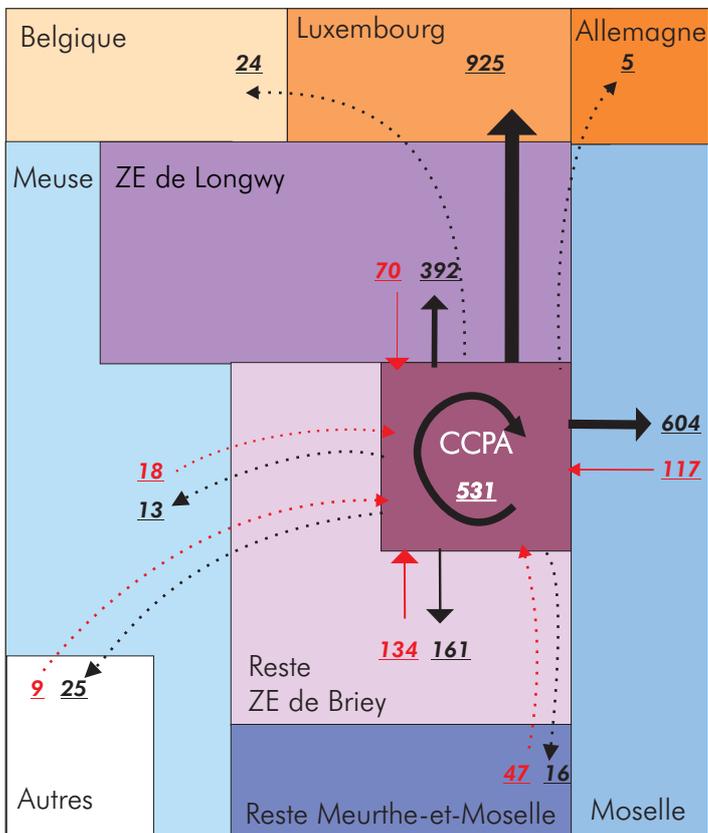
Communauté de Communes de l'Agglomération de Longwy : pôle d'emploi et travail frontalier

En 1999, 19 882 actifs occupés résidaient sur la CCAL. On dénombrait 2,9 fois plus de sorties que d'entrées.

Il reste que la CCAL constituait un pôle d'emploi important où 73% des emplois étaient occupés par ses habitants. Les actifs non résidants, occupant 27% des emplois de la CCAL, étaient originaires des territoires proches : 23% de la Moselle (dont 14% des arrondissements de Thionville Ouest et Est), 18% de la CC2R, 13% du secteur de Villerupt-Fillères, 13% du secteur de Longuyon-Othe et 9% de la Meuse.

L'impact du travail frontalier y était important : 28% des actifs résidant dans la CCAL travaillaient au Luxembourg et 7% en Belgique.

Entre 1999 et 2004, le nombre de travailleurs frontaliers vers le Luxembourg a augmenté de 34% passant de 5 650 à 7 548 personnes.



Flux
 < 50 salariés
 — 1mm = 500 salariés
 Stables : 531 actifs
 Total entrées : 390 actifs
 Total sorties : 2 289 actifs
 dont 36 : destination indéterminée

Communauté de Communes du Pays Audunois : sous une triple influence

En 1999, 2 820 actifs occupés résidaient sur la CCPA. Cet espace s'affirme comme une zone résidentielle puisqu'on dénombreait 5,7 fois plus de sorties que d'entrées.

Les flux domicile-travail de la CCPA révèlent un « espace rotule » entre les sphères d'influence luxembourgeoise et mosellane. Ainsi en 1999, 33% des actifs résidant dans la CCPA travaillaient au Luxembourg, 22% en Moselle, 19% sur place et 14% sur la zone d'emploi de Longwy.

Le Grand-Duché constitue donc le plus grand employeur de cette communauté de communes qui n'appartient déjà plus à la zone d'emploi de Brie (6% des actifs seulement travaillent dans le reste de la ZONE d'EMPLOI de Brie)

Entre 1999 et 2004, le nombre de travailleurs frontaliers vers le Luxembourg a augmenté de 35% passant de 925 à 1 253 personnes.

Les 390 actifs venant travailler sur la CCPA mais n'y habitant pas étaient originaires pour 30% d'entre-eux de Moselle (dont 23% des arrondissements de Thionville Ouest et Est), 18% venaient de la CCBL, 12% du reste de la Meurthe-et-Moselle (dont 10% de l'arrondissement de Nancy).

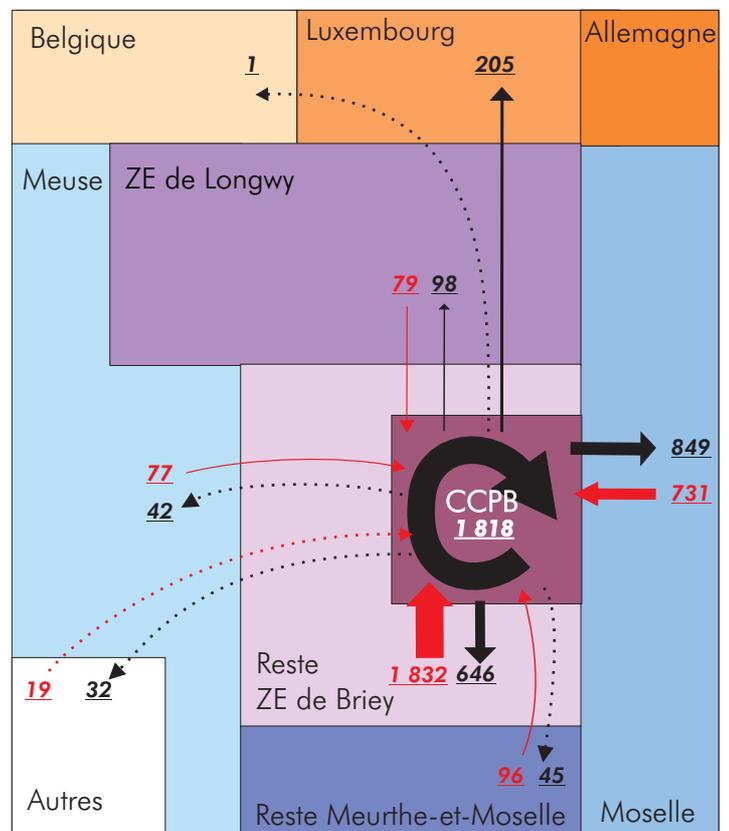
Communauté de Communes du Pays de Brie : pôle d'emploi attractif

En 1999, 3 744 actifs occupés résidaient sur la CCPB. Cette intercommunalité constituait un véritable pôle d'emploi. On comptait 1,5 fois plus d'entrées que de sorties et 61% des emplois étaient occupés par des actifs venant de l'extérieur. La vocation administrative, judiciaire et sanitaire de la ville de Brie, chef-lieu d'arrondissement, explique cette particularité.

Les « entrants » sont originaires de la CCPO dans 29% des cas, 26% viennent de Moselle dont 17% des arrondissements de Metz-Campagne et Metz-Ville, 16% viennent de la CCJ et 14% de la CCBL.

Près de 49% des actifs travaillaient sur place. L'attraction de la Moselle reste importante avec 23% des actifs résidants qui s'y déplaçaient chaque jour. En 1999, le travail au Luxembourg représentait 5% des actifs.

Entre 1999 et 2004, le nombre de travailleurs frontaliers vers le Luxembourg a doublé, passant de 205 à 414 personnes.



Flux
 < 50 salariés
 — 1mm = 500 salariés
 Stables : 1 818 actifs
 Total entrées : 2 834 actifs
 Total sorties : 1 926 actifs
 dont 8 : destination indéterminée

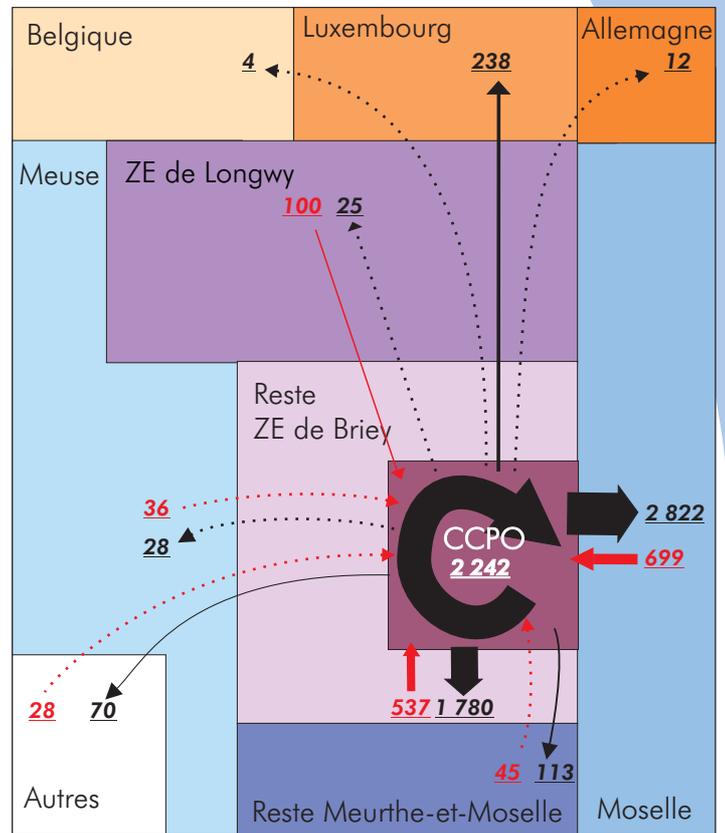
Communauté de Communes du Pays de l'Orne : sous influence mosellane

En 1999, 7 421 actifs occupés habitaient sur la CCPO. Les sorties étaient 3,7 fois plus nombreuses que les entrées.

La CCPO était davantage orientée vers la Moselle : 38% des actifs qui y habitaient se rendaient journalièrement dans le département voisin. 30% des actifs résidents travaillaient dans la CCPO tandis que 11% se déplaçaient vers la CCPB. Les frontaliers vers le Luxembourg représentaient 3% des navettes.

Entre 1999 et 2004, le nombre de frontaliers vers le Luxembourg a quasiment doublé au sein de la CCPO passant de 238 à 464 actifs.

Les 1 386 personnes venant travailler dans la CCPO, occupant 38% des emplois, étaient majoritairement originaires de Moselle (50% dont 27% de l'arrondissement de Metz-Campagne et 13% de celui de Thionville-Ouest). 16% d'entre-elles venaient de la CCJ et 15% de la CCPB.



Flux

..... < 50 salariés

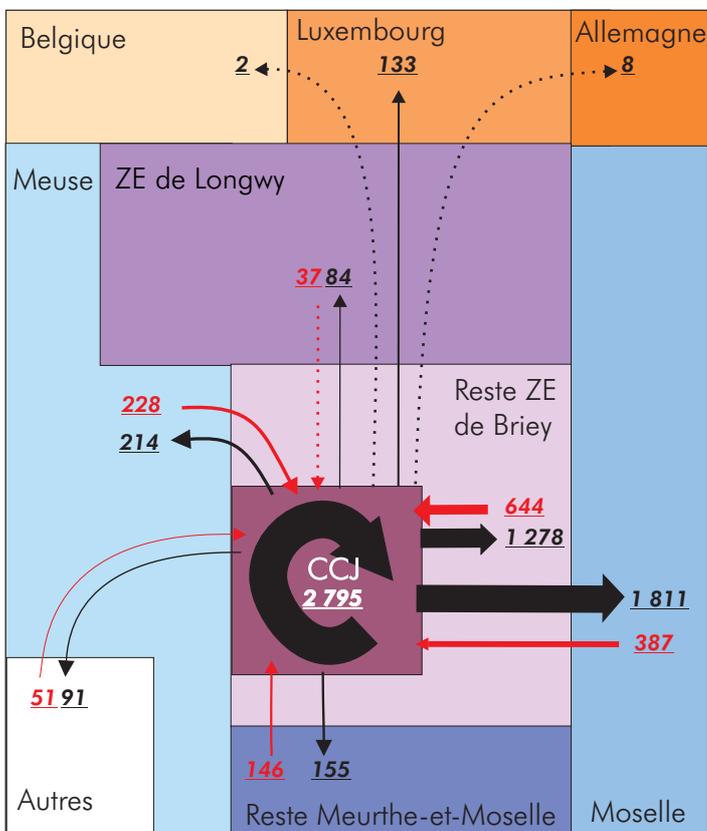
———— 1mm = 500 salariés

Stables : 2 242 actifs

Total entrées : 1 386 actifs

Total sorties : 5 179 actifs

dont 12 : destination indéterminée



Flux

..... < 50 salariés

———— 1mm = 500 salariés

Stables : 2 795 actifs

Total entrées : 1 493 actifs

Total sorties : 3 791 actifs

dont 15 : destination indéterminée

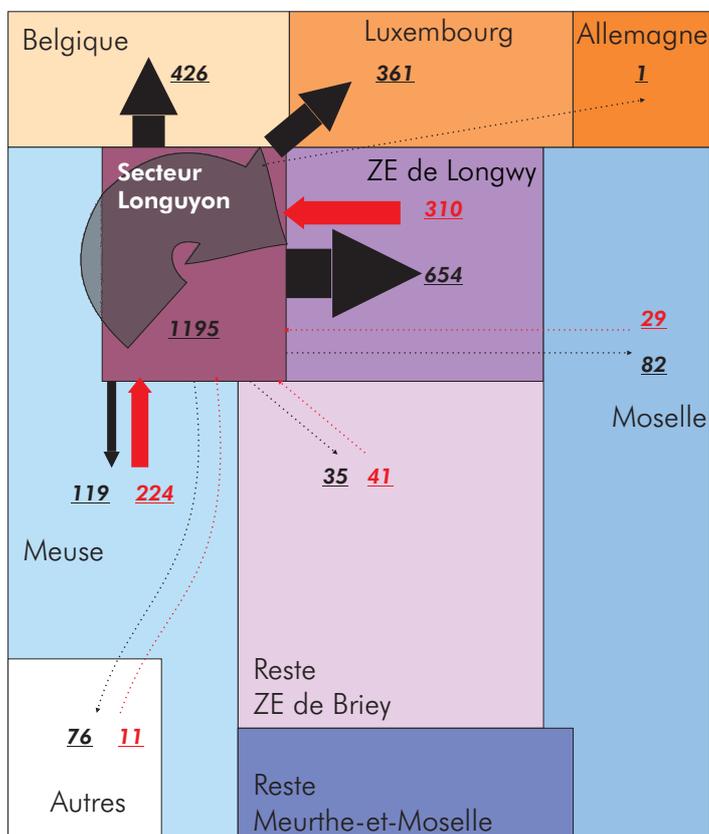
Communauté de Communes du Jarnisy : un pôle d'emploi impacté par la Moselle

En 1999, 6 586 actifs occupés résidaient sur la CCJA. On dénombrait 2,5 fois plus de sorties que d'entrées.

En 1999, 43% des actifs résidant dans la CCJ travaillaient sur place. Le département de la Moselle constituait le lieu de travail de 27% des actifs occupés de la CCJ tandis que le reste de la zone d'emploi de Brie en employait 19%.

Entre 1999 et 2004, le nombre de travailleurs frontaliers vers le Luxembourg a augmenté de 74% passant de 133 à 232 personnes.

Les 1 493 actifs venant travailler sur la CCJ mais n'y habitant pas étaient originaires pour 43% d'entre-eux du reste de la ZE de Brie, 26% de la Moselle et 15% de la Meuse.



Flux

..... < 100 salariés
 ——— 1mm = 100 salariés

Stables : 1 195 actifs
 Total entrées : 687 actifs
 Total sorties : 1 778 actifs

Secteur Longuyon : un pôle local relais de Longwy et ouvert sur les frontières

En 1999, 63% des emplois étaient tenus par des résidents. 16% des actifs au lieu de travail venaient du reste de la zone d'emploi de Longwy et 12% venaient de Meuse

40% des actifs résidant dans le secteur restaient sur place et 27% des actifs du secteur travaillaient à l'étranger, dont 14% en Belgique et 13% au Luxembourg. 21% travaillaient dans le reste de la zone d'emploi de Longwy.

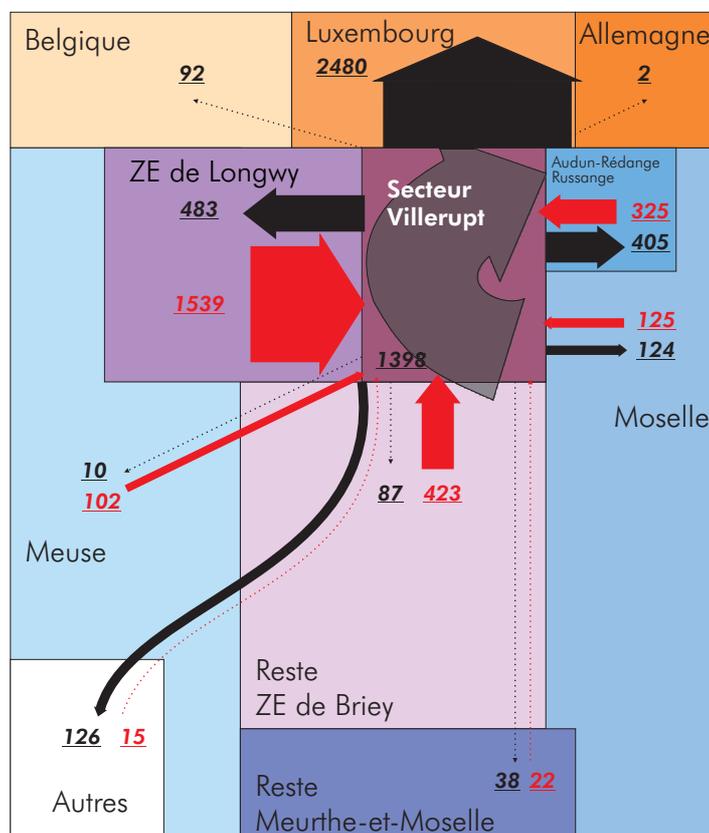
Le secteur de Longuyon est un pôle d'emploi secondaire, caractérisé par des migrations importantes avec le reste de la ZE de Longwy (2,1 sorties pour 1 entrée) et secondairement avec la Meuse (2 entrées pour 1 sortie). Les migrations en dehors de ces deux territoires sont faibles.

Les migrations frontalières sont assez importantes principalement vers la Belgique puis vers le Luxembourg. Avec ce dernier, elles se sont encore renforcées : 576 actifs y travaillaient en 2004.

Secteur de Villerupt : un pôle d'emploi sous très forte influence luxembourgeoise

En 1999, 65% des emplois étaient occupés par des actifs venant de l'extérieur (provenant notamment du reste de la ZE de Longwy : 39%). 11% étaient occupés par des actifs de la ZE de Briey et 8% par des actifs résidant dans les communes mosellanes de l'agglomération villeruptienne. Près de 50% des actifs résidants travaillaient à l'étranger (47% au Luxembourg) et seuls 27% des actifs travaillaient sur place. 9% travaillaient dans la ZE de Longwy et 8% dans les trois communes mosellanes de l'agglomération.

Le secteur de Villerupt est un véritable pôle d'emploi marqué par une forte attractivité (zone d'activité de Villers-la-Montagne). En effet, on comptait 3,2 entrées pour 1 sortie avec le reste de la ZE de Longwy et 4,9 pour celle de Briey. Si l'on considère ce rapport sur le territoire français, le secteur est largement attractif (2,2 entrées pour 1 sortie). Les migrations déjà très importantes vers le Luxembourg ont encore progressé (3 021 en 2004). Elles masquent en partie cette attractivité. Cette dynamique et les projets de créations d'emplois sur Esch-Belval pourraient renforcer le caractère résidentiel du secteur par rapport aux territoires français limitrophes.



Flux

..... < 100 salariés
 ——— 1mm = 100 salariés

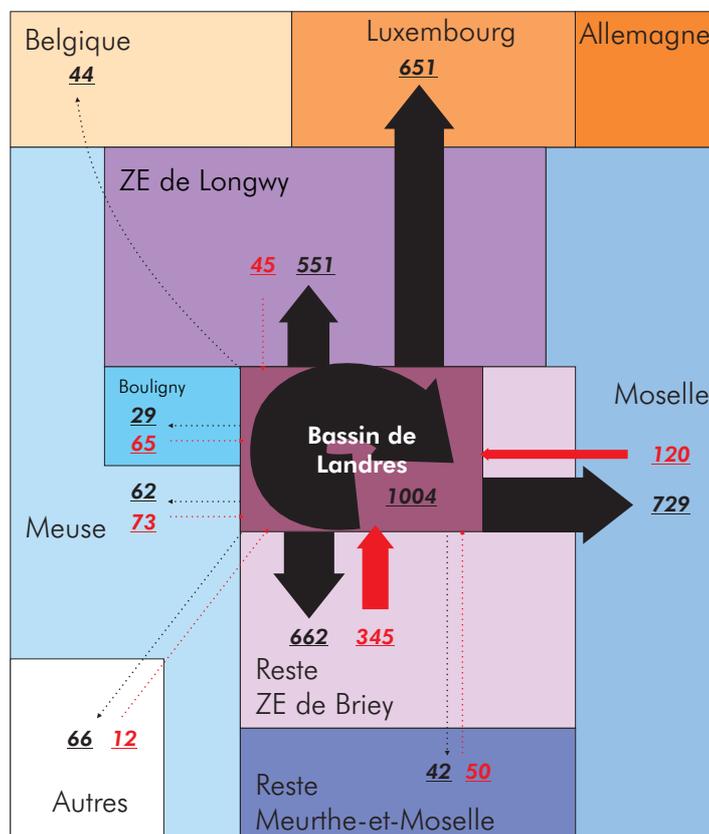
Stables : 1 398 actifs
 Total entrées : 2 567 actifs
 Total sorties : 3 831 actifs

EPCI du Bassin de Landres : une zone tampon éclatée faiblement attractive

En 1999, 59% des emplois étaient occupés par les résidents. 8% des actifs au lieu de travail venaient de Meuse (dont 4% de Boulogny). 20% venaient de la zone d'emploi de Brie.

26% des actifs résidents de l'EPCI du Bassin de Landres travaillaient sur place. 18% étaient des frontaliers, dont 17% vers le Luxembourg. 19% des actifs allaient travailler en Moselle. Et enfin, 17% sortaient de la communauté de communes pour aller travailler dans le reste de la zone d'emploi de Brie et 14% dans celle de Longwy.

Par sa situation géographique et économique, le territoire, qui comptait autant d'actifs que la CCPB, se caractérise par une ouverture importante vers les 4 pôles d'emplois qui structurent l'arrondissement. Les migrations avec ceux-ci sont parfois très déséquilibrées (6 sorties pour 1 entrée avec la Moselle, 12 pour 1 avec la ZE de Longwy). Néanmoins le territoire reste relativement attractif pour la ZE de Brie (1,9 sortie pour 1 entrée). Parallèlement, les migrations vers le Luxembourg ont fortement progressé puisqu'en 2004, 972 actifs y travaillaient contre 651 en 1999 (soit +50%)



Flux

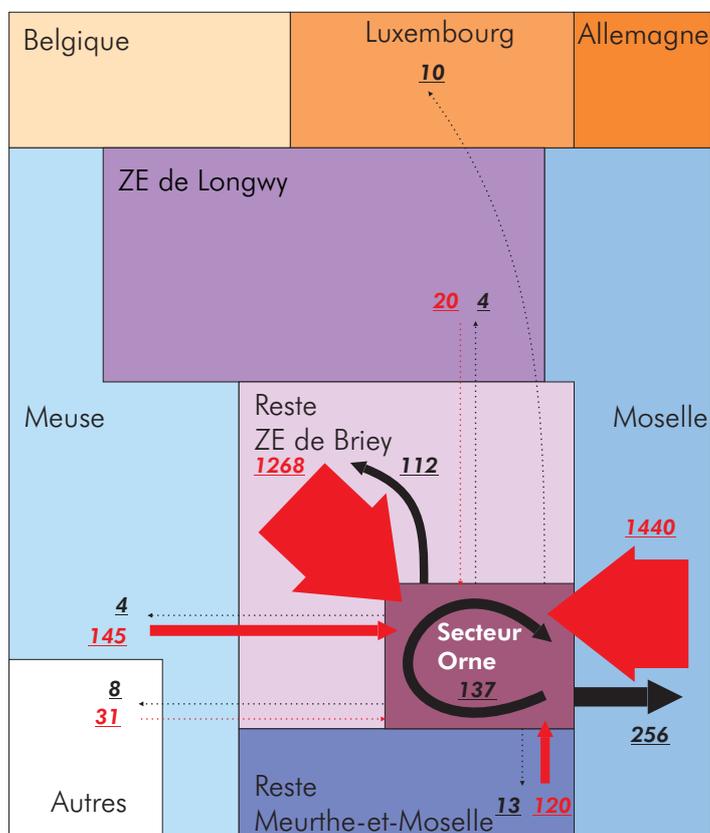
.....▶ < 100 salariés

▶ 1mm = 100 salariés

Stables : 1 004 actifs

Total entrées : 710 actifs

Total sorties : 2 836 actifs



Flux

.....▶ < 100 salariés

▶ 1mm = 100 salariés

Stables : 137 actifs

Total entrées : 3 024 actifs

Total sorties : 407 actifs

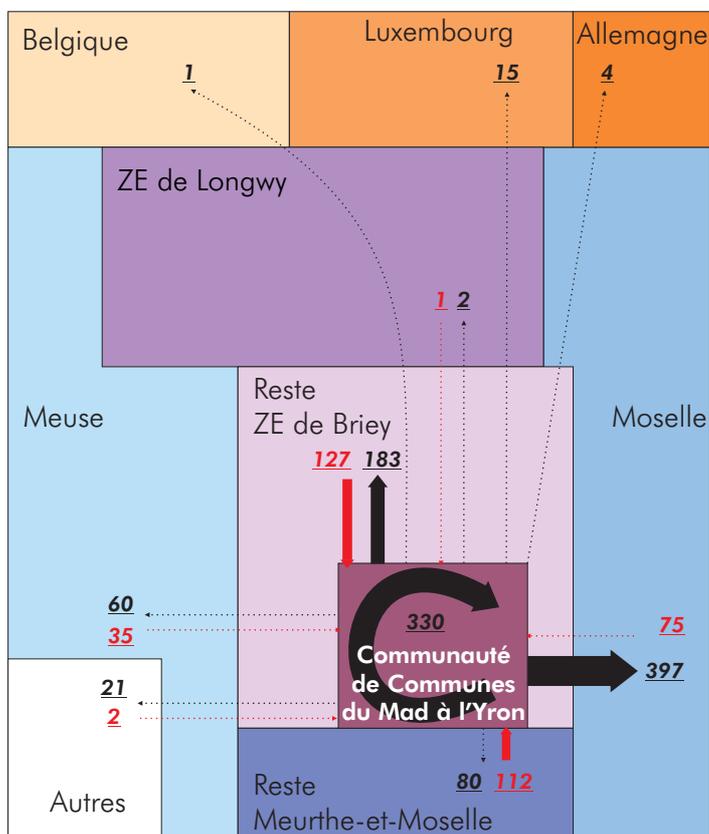
Le secteur de l'Orne (Batilly/Saint-Ail) : un pôle d'emploi mono-industriel au rôle local important

En 1999, 96% des emplois étaient occupés par des actifs migrants. Ils venaient pour 45% de Moselle et pour 40% du reste de la ZE de Brie (dont 18% de la CCPO et 12% de la CCJ). 4,5% et 4% venaient respectivement de Meuse et du reste de la Meurthe-et-Moselle.

47% des actifs résidents travaillaient en Moselle, 25% des actifs du secteur travaillaient sur place et 20% travaillaient dans le reste de la ZE de Brie.

Le secteur est devenu un pôle d'emploi important avec l'implantation de l'usine automobile de la SOVAB. L'attraction de cette usine concerne surtout les territoires limitrophes du secteur. Les migrations vers l'extérieur concernent essentiellement la Moselle et secondairement le reste de la ZE de Brie. Ce secteur connaît donc les mêmes dynamiques que les territoires voisins (CCPO notamment) même si le nombre d'emplois offerts masque ces dynamiques.

Les emplois vers le Luxembourg étaient faibles (10 actifs en 1999) mais ont légèrement augmenté (27 en 2004).



Flux

..... < 100 salariés
 ——— 1mm = 100 salariés

Stables : 330 actifs
 Total entrées : 352 actifs
 Total sorties : 763 actifs

Communauté de Communes du Mad à l'Yron : un territoire rural tourné vers la Moselle et au rayonnement local

En 1999, 48% des emplois étaient tenus par des résidents. 16% des emplois étaient occupés par des actifs venant du reste de la Meurthe et Moselle et 19% par des actifs de la ZE de Brie.

30% des actifs résidents travaillaient sur place, 36% travaillaient en Moselle et 17% dans la ZE de Brie.

Comme dans l'essentiel de la ZE de Brie, le territoire est marqué par d'importantes migrations vers la Moselle (5,3 sorties pour 1 entrée). Malgré son caractère rural prononcé (Communes du Parc Naturel Régional), le territoire rayonne sur le reste de la Meurthe et Moselle et vers le reste de la ZE de Brie (1,4 entrée pour 1 sortie et 1,4 sortie pour 1 entrée dans le second cas). Les relations avec le Nord de l'arrondissement sont quasi inexistantes et le travail frontalier est peu présent.

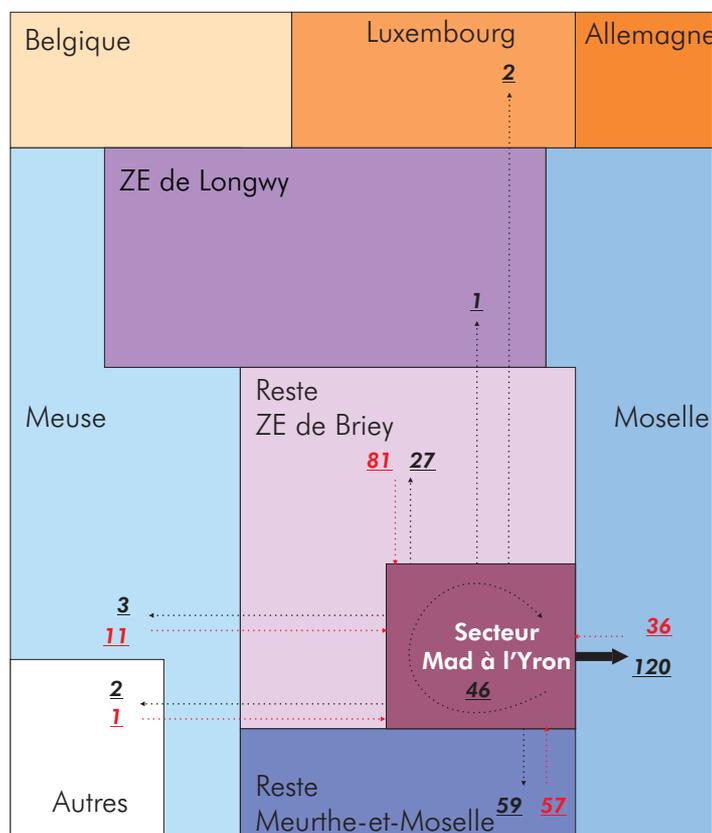
L'influence luxembourgeoise était peu importante (15 actifs en 1999) mais a légèrement progressé (24 en 2004).

Le secteur du Mad à l'Yron (Onville et Villecey sur Mad) : des communes tournées vers la Moselle

En 1999, 80% des emplois étaient tenus par des actifs migrants provenant principalement du reste de la ZE de Brie (35%) et du reste de la Meurthe-et-Moselle (25%).

Seul 18% des actifs résidents travaillaient sur le secteur. 46% travaillaient en Moselle et 23% dans le reste du département. 10% travaillaient dans le reste de la ZE de Brie.

Les migrations qui caractérisent ces deux communes sont similaires à celles observées dans la CC du Mad à l'Yron. Les migrations vers la Moselle sont importantes (3,3 sorties pour 1 entrée). Les relations avec les autres territoires voisins restent équilibrées, elles sont même largement « positives » avec le reste de la ZE de Brie (3 entrées pour 1 sortie).



Flux

..... < 100 salariés
 ——— 1mm = 100 salariés

Stables : 46 actifs
 Total entrées : 187 actifs
 Total sorties : 203 actifs



La maîtrise du foncier : un enjeu d'arrondissement

En 1999, près de 7 700 actifs venaient tous les jours travailler sur l'arrondissement de Briey. Envisagent-ils de venir s'y installer ?

Parallèlement, près de 11 000 personnes quittent journalièrement l'arrondissement pour travailler en de la France. Souhaiteront-ils habiter plus près de leur lieu de travail ?

L'analyse du parcours résidentiel est un exercice peu aisé et il est difficile d'émettre des hypothèses dans ce domaine où de nombreux facteurs influent : distance-temps de trajet, âge, catégorie socio-professionnelle, structure familiale...

Ces chiffres ne nous permettent donc pas d'évaluer un potentiel d'arrivées et de départs.

Maintenir des populations sur place, attirer des populations nouvelles peuvent être des objectifs pour les collectivités locales. Cela passe par une augmentation de l'offre d'emplois sur place, une offre de services et d'équipements de qualité.

L'arrondissement de Briey ne constitue pas un "moteur économique" suffisamment attractif à lui seul. C'est plutôt un foncier relativement moins cher que dans le sillon mosellan qui attire ou stabilise des ménages souhaitant accéder à la propriété à moindre coût.

Une des clefs de la pérennité de l'attractivité des communes de l'arrondissement passe ainsi par la maîtrise des coûts fonciers.

La question foncière dépend aussi de la maîtrise des enjeux liés aux risques miniers. Ces derniers touchent de nombreuses communes de l'arrondissement, surtout au centre et au sud-est. Comment favoriser un développement quand l'offre est réduite par des contraintes importantes qui renchérisent les prix ?

On voit aussi poindre le risque d'un développement prononcé des zones urbanisées dans les espaces périphériques, où le risque minier est moindre mais où les contraintes dues à la faiblesse des équipements et des services sont plus importantes (taille réduite des stations d'épuration, absence de transport en commun...).



Notes et sources

Notes

- La comparaison du travail frontalier vers le Luxembourg entre 1999 et 2004 s'appuie sur deux sources différentes. Néanmoins, l'analyse de l'évolution reste cohérente. En comparant les données de 1999 sur la zone d'emploi de Longwy (qui rassemble 80% des frontaliers de l'arrondissement), on ne trouve que 0,6% de différence entre le nombre total de frontaliers obtenu par les données INSEE et celles de l'IGSS.
- Dans les schémas, la commune de Saint-Supplet, en raison de son appartenance à la Communauté de Communes des Deux Rivières a été rattachée à la zone d'emploi de Longwy, bien qu'elle soit classée dans la zone d'emploi de Briey.
- L'échelle des schémas varie selon les territoires étudiés. Les représentations des flux ne sont donc pas toujours comparables de territoire à territoire.
- (1) Métropolisation : processus de concentration, au sein d'un territoire, des fonctions économiques supérieures, politiques, sociales et culturelles développant ainsi son pouvoir d'attraction et de diffusion.

Sources

- Navettes 1999 : INSEE, recensement de la population
- Frontaliers vers Luxembourg en 2004 : Inspection Générale de la Sécurité Sociale du Luxembourg (IGSS)
- Frontaliers vers la Belgique en 2003 : Institut National d'Assurance Maladie Invalidité (INAMI) - Ventilation DR INSEE Lorraine & RP

Rappel	
CCAL	Communauté de Communes de l'Agglomération de Longwy
CC2R	Communauté de Communes des Deux Rivières
CCPA	Communauté de Communes du Pays Audunois
CCPB	Communauté de Communes du Pays de Briey
CCPO	Communauté de Communes du Pays de l'Orne
CCJ	Communauté de Communes du Jarnisy
CCBL	Communauté de Communes du Bassin de Landres

InfObservatoire est édité par :
AGAPE - Agence d'Urbanisme de
l'Agglomération du Pôle Européen de
Développement
HICI - 2, rue de Lexy - CS 11432
F-54414 LONGWY Cedex
Association Loi 1901

Président et Directeur de la publication :
Jean-Marc FOURNEL

Imprimé par l'association en ses locaux
ISSN : 1266-9652
Dépôt Légal : 1^{er} trimestre 2005

Projet cofinancé par l'Union Européenne



Contact :

AGAPE
tél : (+33) 03 82 26 03 20
fax : (+33) 03 82 23 73 30
e-mail : agape@agape-ped.org